

Message du président:  
Eric Megarity



Bienvenue sur le premier volume de notre bulletin d'information. C'est un outil que nous utilisons pour assurer une meilleure communication avec nos membres. Le bulletin vous tiendra à jour sur les préoccupations et les questions qui sont importantes pour les huit cités. Si vous avez des histoires ou des idées pour les bulletins à venir, veuillez les envoyer par courriel à Denis ou Charline.

Votre conseil d'administration a été occupé dans de nombreux domaines, allant de la gestion des actifs jusqu'à la modernisation de la loi sur les municipalités. Grâce à de nombreuses années de consultations et l'élaboration du document à propos de l'opportunité urbaine, le Ministre Rousselle a finalement annoncé, il y a quelques semaines, la nouvelle Loi sur la gouvernance locale qui remplacera l'actuelle Loi sur les municipalités qui est dépassée depuis belle lurette. En outre, une nouvelle loi sur l'Urbanisme révisé a également fait partie de l'annonce. À l'avenir, la nouvelle loi donnera plus d'outils aux cités afin de se développer sans les restrictions de l'ancienne loi sur les municipalités. Nous attendons également un rapport qui proposera des modifications au modèle des Commissions de services régionaux (CSR). Nous espérons que ces changements proposés permettront d'aborder certains des défis rencontrés avec le CSR depuis leur création.

Nous sommes à l'étape de la planification pour la session de mai 2017 qui se tiendra dans la ville de Bathurst. Plus de détails seront publiés à mesure qu'ils deviendront disponibles. J'espère vous y voir tous, parce que nous avons beaucoup de dossier à discuter.

## Événements à venir

- **L'Assemblée générale du printemps aura lieu à Bathurst les 26 et 27 mai 2017**
- [Congrès annuel de la fédération canadienne des municipalités](#)  
1 – 4 juin 2017
- [Sommet canadien "Lean" 2017](#)  
24- 27 avril 2017

## Nouvelles lois qui renforcent les gouvernements locaux

Le gouvernement provincial a déposé deux nouvelles lois le 15 février 2017, soit la *Loi sur la gouvernance locale* et la *Loi sur l'urbanisme*, qui remplacera l'actuelle *Loi sur les municipalités* et *Loi sur l'urbanisme*.

La nouvelle *Loi sur la gouvernance locale* fournira aux gouvernements locaux de vastes pouvoirs tel que le pouvoir d'une personne physique et de développement économique. Enfin, le NB rejoint la majorité des municipalités au Canada qui ont reçu des pouvoirs élargis, ce qui augmente leur flexibilité et leur autorité afin d'administrer les affaires locales. Notre association sera un intervenant clé dans l'élaboration de la réglementation qui accompagnera cette nouvelle loi et la nouvelle loi sur l'urbanisme. <http://www.gnb.ca/legis/bill/pdf/58/3/Bill-44.pdf>

La nouvelle *Loi sur l'urbanisme* répondra aux besoins des collectivités au Nouveau-Brunswick en leur octroyant plus de flexibilité ainsi qu'une plus grande gamme d'outils de planification, le tout inclus dans une loi restructuré beaucoup plus convivial. <http://www.gnb.ca/legis/bill/pdf/58/3/Bill-45.pdf>

## Programme de gestion des actifs municipaux (PGAM) & Programme municipalités pour l'innovation climatique (PMIC)

---

Le nouveau [programme de gestion des actifs municipaux](#) et [le programme municipalités pour l'innovation climatique](#) annoncé par le gouvernement fédéral et offert par la Fédération canadienne des municipalités ont été officiellement lancés le 2 février, 2017. Pourquoi un programme sur la gestion des actifs et un programme sur les changements climatiques? Cette approche novatrice de la planification de l'infrastructure sera bénéfique aux cités. La création d'un plan de gestion des actifs peut aider une municipalité à répondre à ses besoins d'infrastructure tout en se préparant à faire face aux changements climatiques. Cette méthodologie peut aider à identifier les investissements dans les infrastructures qui font le plus de sens pour le long terme.

Les différents objectifs du PGAM sont les suivants:

- Élargir l'adoption et la mise en œuvre de saines pratiques de gestion des actifs;
- Offrir de la formation et des ateliers sur les pratiques exemplaires, adaptés aux besoins particuliers des municipalités participantes;
- Offrir du financement pour la planification, la gestion des données et l'analyse mise en œuvre par une municipalité ou un partenaire;
- Rassembler et partager les connaissances pertinentes et les leçons tirées de l'expérience des villes et des collectivités canadiennes.

Les différents objectifs du PMIC sont:

- Accroître la sensibilisation aux changements climatiques, à leurs répercussions sur les infrastructures et aux moyens que peuvent prendre les municipalités pour gérer les risques associés à ces répercussions;
- Fournir aux municipalités une expertise technique grâce à de la formation et à des ateliers;
- Financer des initiatives municipales, tels des programmes d'achat de véhicules hybrides et de chauffe-eau solaires pour les maisons ou les bâtiments institutionnels;
- Recueillir et en partageant avec l'ensemble du secteur municipal les connaissances pertinentes et les leçons tirées des expériences vécues par les municipalités ayant participé au programme.

## Commissions de services régionaux (CSR)

---

L'un des engagements électoraux du gouvernement libéral était d'examiner le modèle des CSR afin de le renforcer. Comme première étape, le Premier ministre Gallant a effectué une tournée afin de tenir des sessions dans les 12 CSR durant l'été 2016 afin de rencontrer les membres de leur conseil d'administration ainsi que tous les autres élus et les représentants des districts de services locaux de chaque région respective. À la suite de cette visite, le ministre de l'environnement et des Gouvernements locaux a effectué sa propre tournée pour rencontrer les 12 Conseils d'administration des CSR en vue de les consulter sur les changements nécessaires au modèle des CSR.

À la suite de ces 12 ateliers régionaux, le ministère a tenu une série de consultations ciblées avec un groupe d'intervenants clés. Notre directeur exécutif a participé à l'une de ces sessions à Miramichi, à la fin de novembre 2016. Il est devenu évident, que le ministère (en raison des résultats des 12 ateliers régionaux) a décidé d'explorer quelles nouvelles responsabilités ou services les CSR pourrait prendre sous leur contrôle. Présentement, nous savons que le ministre Rousselle est en attente de la réception du rapport du consultant en charge de l'initiative, et nous espérons que le ministère partagera l'information avec les intervenants. Nous pouvons espérer des développements au cours de 2017 sur ce dossier.

## Conseil d'administration 2017

---

- Eric Megarity, Président, Conseiller de Fredericton
- Stephanie Anglehart-Paulin, Maire de Campbellton
- Sterling Loga, Maire-adjoint de Campbellton
- Yvon Lapierre, Maire de Dieppe
- Ernest Thibodeau, Maire-adjoint de Dieppe
- Mike O'Brien, Maire de Fredericton
- Charles Fournier, Conseiller de Edmundston
- Adam Lordon, Maire-adjoint de Miramichi
- Dawn Arnold, Maire de Moncton
- Shawn Crossman, 1er Vice-Président, Conseiller de Moncton
- Don Darling, Maire de Saint John
- Shirley McAlary, 2ième Vice-Présidente, Maire-adjoint de Saint John
- Paolo Fongemie, Maire de Bathurst
- Lee Steever, Maire-adjoint de Bathurst